



Assemblée générale

Distr. générale
9 août 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 12 de l'ordre du jour provisoire**

Le sport au service de la paix et du développement

Le sport au service de la paix et du développement : intégrer un instrument polyvalent

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Trêve olympique des Jeux olympiques de Londres de 2012 et des Jeux paralympiques	3
III. Conseil des droits de l'homme et sport	4
IV. Partenariats, initiatives, programmes et politiques	5
A. États Membres des Nations Unies	5
1. Cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix	6
2. Élaboration des politiques	6
3. Mobilisation des ressources	8
4. Évaluation de l'impact	10
B. Système des Nations Unies	11
1. Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix	11
2. Offices des Nations Unies, fonds et programmes, institutions spécialisées et autres entités	13
3. Activités du système des Nations Unies dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Londres de 2012	17

* Nouveau tirage pour raisons techniques (5 octobre 2012).

** A/67/105.



V.	Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix	18
VI.	Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix	19
A.	Principaux axes stratégiques	22
1.	Cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix	22
2.	Élaboration des politiques	23
3.	Mobilisation et programmation des ressources	24
4.	Évaluation de l'impact	26

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 63/135, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, un rapport sur l'application de la présente résolution, y compris sur les progrès accomplis par les États Membres dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, ainsi que sur le fonctionnement du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et du Fonds d'affectation spéciale pour le sport au service du développement et de la paix, et de lui soumettre un plan d'action actualisé sur le sport au service du développement et de la paix.

2. Le présent rapport résume les activités entreprises dans les États Membres et le système des Nations Unies entre la fin de la période considérée, reflétées dans le rapport du Secrétaire général du 9 août 2010 (A/65/270) et la soumission du présent rapport. Le rapport fournit une mise à jour des activités du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix et du fonctionnement du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et de son Fonds d'affectation spéciale. Le rapport tient également compte des activités visant à mettre en œuvre la résolution 66/5 de l'Assemblée générale sur l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ainsi que des activités du Conseil des droits de l'homme relatives au sport et aux questions des droits de l'homme. Finalement, le rapport propose un nouveau Programme d'action sur le sport au service du développement et de la paix visant à donner une orientation sur les diverses façons de maximiser les ressources et d'exploiter le potentiel du sport afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de consolidation de la paix.

II. Trêve olympique des Jeux olympiques de Londres de 2012 et des Jeux paralympiques

3. L'Assemblée générale, dans sa résolution 66/5, a demandé instamment aux États Membres d'observer la trêve olympique dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tant individuellement que collectivement, pendant toute la période allant de l'ouverture des XXX^e Jeux olympiques (27 juillet 2012) à la clôture des XIV^e Jeux paralympiques (9 septembre 2012), tous deux se tenant à Londres. La résolution a été parrainée et adoptée à l'unanimité par les 193 États Membres des Nations Unies, une première pour l'Assemblée générale.

4. Ainsi que demandé par l'Assemblée générale dans cette résolution, le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale ont promu le respect de la trêve sous diverses formes. Ce dernier a lancé un appel solennel le 29 juin 2012 (A/66/682) dans lequel il a invité tous les États Membres à « manifester leur attachement à la trêve olympique à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012 et à adopter des mesures concrètes aux échelons local, national, régional et mondial, afin de promouvoir et de renforcer une culture de paix et d'harmonie, fondée sur l'esprit de la trêve ».

5. Le Secrétaire général a promu la trêve olympique par divers moyens, notamment dans son message publié le 19 juillet 2012 dans lequel il a invité « tous

les belligérants à respecter la trêve ». Durant sa visite à Londres du 26 au 28 juillet, il a pris part au relais de la flamme olympique et a prononcé une allocution lors d'une manifestation consacrée au thème de la trêve olympique et de l'utilisation du sport pour le changement social, à l'instar du Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni. Le Secrétaire général a également participé à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, au cours de laquelle son message vidéo invitant instamment à respecter la trêve olympique a été diffusé sur les écrans géants du stade olympique.

6. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de 2012 de Londres et des Jeux paralympiques ainsi que le Gouvernement du Royaume-Uni ont relevé l'ambition de ce que la trêve olympique peut réaliser pour le développement et la paix. Agissant en partenariat avec les Gouvernements hôtes, les parlementaires, les comités olympiques nationaux, les organisations non gouvernementales (ONG) et les groupes confessionnels, le Royaume-Uni a organisé plus de 50 manifestations dans chacun des continents pour appuyer et promouvoir la trêve olympique. Le Royaume-Uni a rassemblé diverses communautés affectées par des conflits pour participer à des activités sportives, culturelles et éducatives visant à promouvoir la prévention des conflits et consolider la paix. Ces activités ont notamment compris une journée de sport paralympique au Sri Lanka pour les soldats, les anciens combattants et les civils handicapés, ainsi que des matchs de football entre groupes rivaux, organisés en collaboration avec le Royaume-Uni, les Associations olympiques nationales des Caraïbes et des ONG locales. Autre manifestation, le match de football qui a regroupé des jeunes de différentes communautés du Soudan (y inclus le Darfour) et du Sud-Soudan, dans le but de promouvoir la paix et l'unité entre les participants.

7. Il importe de noter qu'au moment de soumettre le présent rapport, la résolution 66/5 a été violée par les nombreux conflits armés en cours à travers le monde. De surcroît, aucune preuve n'a été trouvée concernant une quelconque initiative des parties belligérantes de déclarer unilatéralement un cessez-le-feu ou de tenter de négocier un cessez-le-feu mutuel dans le cadre de la trêve olympique.

III. Conseil des droits de l'homme et sport

8. Le sport peut avoir un effet positif sur les individus de multiples façons. Il a été par conséquent inclus dans le contexte du développement et dans les travaux des Nations Unies en tant qu'instrument de développement et de paix. Compte tenu de la pertinence du sport et de l'activité physique et de l'influence croissante des acteurs du sport, l'interrelation entre les sphères du sport et des droits de l'homme devient de plus en plus forte. Durant la période considérée, à diverses occasions, le Conseil des droits de l'homme a inclus dans ses délibérations des questions se rapportant au sport. La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, les rapporteurs spéciaux concernés et d'autres experts ont abordé les questions connexes à diverses reprises au Conseil des droits de l'homme.

9. Le 30 septembre 2011, au cours de cette 18^e session, le Conseil des droits de l'homme a adopté la résolution 18/23 relative à la promotion de la connaissance, de la compréhension et de l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'intermédiaire du sport et de l'idéal olympique et décide de convoquer une réunion-débat de haut niveau pour examiner les moyens d'utiliser le sport pour

promouvoir la connaissance et la compréhension de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les principes qu'elle consacre. En outre, les questions relatives au sport et aux droits de l'homme ont été abordées par le Conseil des droits de l'homme et ses États Membres à diverses occasions. Le 9 janvier 2011, à l'occasion d'une réunion-débat sur le thème « Combattre le racisme par le sport », la Mission permanente de l'Australie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, avec la participation de la Ligue australienne de football, a examiné les effets positifs sur la société tout entière d'inclure dans le sport des groupes autochtones de diverses ethnies. Lors d'une réunion extraordinaire du Conseil le 11 mars 2011, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition organisée par la Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, en collaboration avec le Comité international des Jeux paralympiques, les questions relatives au sport et au handicap ont été traitées par des représentants du sport et de la société.

10. Dans les débats sur les thèmes « Rôle du sport pour combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée » et « Rôle de l'éducation sportive pour combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée » qui ont eu lieu du 20 au 25 octobre 2011 durant la neuvième session du Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban et en référence à la résolution 13/27 du Conseil des droits de l'homme « Un monde du sport exempt de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée » du 15 avril 2010, le potentiel et la responsabilité du sport dans ce domaine ont été examinés. Lors de la réunion d'experts tenue le 1^{er} novembre 2011 sur le thème « Promouvoir et protéger les droits des enfants travaillant et/ou vivant dans la rue », le sport a été considéré comme un moyen approprié et pratique pour atteindre ces enfants.

IV. Partenariats, initiatives, programmes et politiques

A. États Membres des Nations Unies

11. Durant la période couverte par le présent rapport, les États Membres ont continué à mettre en œuvre des initiatives et à adopter des politiques et des stratégies nationales pour faire avancer le sport au service du développement et de la paix conformément à la résolution 65/4 adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale. Le 3 mai 2012, le Secrétaire général a envoyé une note verbale aux États Membres sollicitant des informations sur les mesures prises depuis la dernière période considérée. Des informations ont été communiquées par l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arménie, l'Australie, l'Autriche, le Brésil, Chypre, El Salvador, les États-Unis d'Amérique, le Ghana, l'Irak, l'Italie, le Mexique, Monaco, le Myanmar, le Qatar, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le rapport du Secrétaire général « Le sport au service de la paix et du développement : consolider les acquis » (A/65/270) a présenté le Plan d'action biennal du sport au service de la paix et du développement articulé autour de quatre grands axes stratégiques : a) Cadre mondial; b) Élaboration des politiques; c) Mobilisation des ressources et d) Évaluation de l'impact. Les États Membres étaient invités à relever ces défis et à œuvrer selon ces axes stratégiques afin d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans le programme de développement à tous les niveaux.

1. Cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix

12. Le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix a continué à se réunir régulièrement. Fondé en janvier 2005, le Groupe est un forum ouvert composé de représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Il est présidé à l'heure actuelle par les représentants permanents de Monaco et de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. L'objectif du Groupe est de promouvoir le dialogue et d'encourager les États Membres à intégrer le sport dans leurs stratégies et politiques de développement pour contribuer à l'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et promouvoir la paix grâce au sport. Les membres du Groupe partagent leurs expériences et leurs pratiques, échangent des informations et proposent des initiatives aussi bien à leurs membres qu'au système des Nations Unies. Le Groupe sert également de forum pour les consultations officieuses lors de résolutions de l'Assemblée générale sur le sport au service du développement et de la paix. Afin de promouvoir l'application de ces résolutions, le Groupe coopère avec le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et d'autres entités des Nations Unies. Durant la période considérée, de nouveaux membres sont venus s'ajouter au Groupe qui en compte actuellement 45¹.

13. L'Assemblée générale lors de sa Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement en septembre 2010 a reconnu à nouveau l'importance du sport comme moyen efficace pour contribuer à la concrétisation des objectifs, notamment au travers de la résolution 65/1 de l'Assemblée générale relative au Document final. Les États Membres se sont appuyés sur le potentiel du sport tel qu'exprimé dans le document final du Sommet mondial de 2005 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (Voir résolution 60/1).

14. En termes de traités internationaux, la Convention internationale contre le dopage dans le sport adoptée le 19 octobre 2005 et entrée en vigueur le 1^{er} février 2007, compte 160 États parties au 1^{er} août 2012. Durant la période considérée, 16 pays ont ratifié ou accédé à la Convention ou l'ont acceptée. Sur les 153 États qui ont signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées, 117 l'avaient ratifiée au 1^{er} août 2012. Durant la période considérée, 33 pays ont signé ou ratifié la Convention. Son article 30 dispose que les États parties doivent prendre toutes les mesures appropriées pour promouvoir la participation des personnes handicapées aux activités sportives ordinaires et à des activités sportives et récréatives qui leur soient spécifiques et pour faire en sorte que les enfants handicapés puissent participer, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, aux activités récréatives et sportives.

2. Élaboration des politiques

15. De nombreux États Membres se sont employés à élaborer des politiques et des lois pendant la période couverte par le présent rapport. En outre, le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix (voir sect. V ci-après) reste un intermédiaire crucial pour promouvoir et appuyer l'intégration systématique et la prise en compte du sport au service du

¹ La liste des membres peut être consultée sur le site : www.un.org/wcm/content/site/sport/home/unplayers/memberstates/groupoffriends

développement et de la paix en tant qu'instrument dans les plans et politiques de développement

16. Le Gouvernement australien a dirigé ses efforts sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées dans le monde au moyen de la stratégie « Development for all : towards a disability-inclusive Australian aid programme 2009-2014 » (Le développement pour tous : vers un programme australien d'aide ouvert aux personnes handicapées) dans laquelle le sport constitue un mécanisme d'appui pour réaliser cet objectif. Le programme australien de promotion du sport vise des priorités très larges de développement ainsi que les questions communautaires dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, le sport servant de plate-forme pour promouvoir l'intégration et la cohésion sociales ainsi que pour favoriser un comportement sain et offrir des opportunités en matière d'éducation et de fonctions de direction.

17. L'Autriche a appuyé l'égalité des sexes dans tous les sports tout en recherchant des méthodes pour accroître la sensibilisation à l'égard de la violence sexuelle dans les sports. L'Autriche a également accordé son attention à l'importance de l'activité physique, en lançant une initiative nationale en faveur de plus d'activité physique chez les jeunes enfants et en initiant les premières phases de l'élaboration d'un plan national d'action en faveur de l'activité physique. Le Brésil, comme pays hôte de trois grandes manifestations sportives mondiales dans les cinq ans à venir, s'est engagé à promouvoir et à adopter des politiques publiques assurant la création d'un plus nombre d'emplois, une amélioration de l'infrastructure nationale et davantage d'opportunités pour les jeunes Brésiliens.

18. Le Ministère de la jeunesse et des sports du Ghana a instauré une politique de collaboration avec les fédérations sportives, les organisations non gouvernementales et intergouvernementales ainsi qu'avec les académies sportives du secteur privé pour mettre le sport au service du développement et de la paix. En 2012, l'Italie a adopté une loi autorisant le Gouvernement à contrôler l'utilisation des fonds de développement attribués aux municipalités et à des organisations sportives pour démarrer et étendre les programmes de sport. En 2010, la Commission nationale mexicaine pour la culture physique et le sport a signé un accord de coopération avec l'Institut national des femmes en vue d'intégrer et d'institutionnaliser l'égalité des sexes dans les politiques relatives à l'activité physique et au sport ainsi que pour développer des stratégies visant à promouvoir l'égalité des sexes.

19. Des comités d'éducation sanitaire et civique ont été créés dans les lycées et les collèges de Monaco dans le but de définir et de mettre en œuvre des activités dans le domaine de l'éducation sanitaire et de la prévention de comportements à haut risque, tels que le dopage, la tabagie, ou les mauvaises habitudes alimentaires. Chaque année se tient une journée du sport pour les personnes handicapées, réunissant des athlètes et des équipes pour des compétitions et des activités dans différentes disciplines. Au Qatar, le sport soutient les efforts éducatifs du pays, le plus visible étant la coordination avec le Conseil supérieur de l'éducation dans l'établissement du programme des cours et en appuyant l'infrastructure sportive scolaire ainsi que le programme olympique scolaire pour tous les élèves.

20. En vue de réaliser l'éducation primaire universelle, le Ministère des sports du Myanmar a collaboré étroitement avec le Ministère de l'éducation pour inclure les activités sportives et d'éducation physique comme matière obligatoire dans le programme scolaire. Le secteur des sports en Afrique du Sud a adopté en 2011 le

Plan national du sport et des loisirs qui constitue un programme détaillé pour coordonner le sport et l'activité physique, l'entretien et l'utilisation des installations sportives et l'utilisation du sport comme instrument au service du développement et de la paix, en mettant particulièrement l'accent sur la participation de tous et sur l'autonomisation des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des collectivités rurales et des personnes handicapées.

3. Mobilisation des ressources

21. L'Arménie a octroyé une aide de l'État à quatre ONG favorisant le sport des personnes handicapées. En coopération avec la Fédération nationale de football, l'Arménie a mis en œuvre un programme de sports destiné aux enfants et aux jeunes. L'Australie a poursuivi son Programme communautaire de participation au sport après l'école qui vise à pallier le manque d'activité physique des enfants et qui a desservi 190 000 enfants en 2012. L'Australie compte également nombre de programmes visant à favoriser la participation des femmes et des filles aux activités sportives par le biais du financement de certains sports et d'un programme de subvention pour l'encadrement dans le sport féminin, outre l'octroi de bourses. La Commission australienne des sports a conclu un partenariat avec le Ministère de la famille, du logement, des services communautaires et des affaires autochtones pour coordonner un projet de démonstration de la promotion du sport, offrant en 2011 et en 2012 des activités sportives à des jeunes autochtones de cinq sites du Territoire du Nord.

22. Le Ministère autrichien des sports appuie les projets utilisant le sport comme moyen de développement, allant de la lutte contre la pauvreté à la préparation à la vie active en passant par la promotion de l'égalité des sexes et par l'intégration des personnes handicapées. En 2011, sept projets ont été financés en Afrique du Sud, au Bangladesh, au Ghana, au Guatemala, en Haïti, au Mozambique et en Palestine. Le Gouvernement a également financé 14 projets en Autriche axés sur l'égalité des sexes. En 2010, les universités publiques et le Gouvernement du Ghana ont lancé le Beckwith International Leadership Development programme qui vise à changer la vie des enfants et des jeunes par le sport, quel que soit leur niveau.

23. Le Brésil a conçu de nombreux projets de coopération dans le domaine des sports en partenariat avec plusieurs pays en développement. Compte tenu de son rôle d'hôte d'une série de manifestations d'envergure mondiales, le Brésil a commencé à travailler pour la Coupe des Confédérations FIFA en 2013, la Coupe du monde FIFA en 2014, et les Jeux olympiques et paralympiques de Rio en 2016. Des mesures ont été adoptées dans ce contexte pour promouvoir le développement durable et l'intégration sociale, consolider les relations avec les partenaires régionaux et mondiaux tout en réunissant la communauté internationale. L'Organisation chypriote pour le sport accorde une aide financière à toutes les fédérations sportives et personnes handicapées, respectivement les Comités paralympique et olympique spécial de Chypre. Le programme « Sport pour tous » de l'Organisation chypriote pour le sport a permis à 18 000 personnes, hommes et femmes de tous âges, de participer à plus d'une douzaine de sports. L'insigne sportif pour les élèves et le drapeau sportif de l'école sont des initiatives visant à inciter les élèves à pratiquer une activité physique.

24. L'Institut national du sport en El Salvador promeut la sécurité publique et une culture de la paix par le biais de cours de formation des entraîneurs, des cours

d'éducation physique pour la paix et en renforçant les capacités d'institutions telles que les écoles publiques et les clubs de sport tout en offrant des possibilités au public, y inclus les personnes handicapées, de pratiquer des activités physiques ou un sport. L'Allemagne a appuyé le second match de football et le Festival des quatre pays pour la paix, tenu en mars 2011 et organisé par la Fédération allemande de football et Espérance, une ONG rwandaise. Cette manifestation a rassemblé des équipes des deux sexes du Burundi, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Rwanda en vue de promouvoir une coexistence pacifique et la compréhension mutuelle. Le Ministère de la jeunesse et des sports irakiens a un projet qui appuie les centres sportifs dans tout le pays, y inclus des activités sportives destinées aux personnes handicapées. Le Ministère a également accueilli une conférence sur les dangers du dopage, sur les accidents liés au sport et sur la médecine du sport.

25. Le Ghana a été l'hôte de la troisième Coupe d'Afrique des Nations des joueurs de football amputés d'une jambe, qui utilise le sport pour changer la vie des enfants et de jeunes handicapés. Le Ministère de la jeunesse et des sports du Ghana a organisé les Jeux de l'union nationale de 2011 dans l'objectif de réunir des sportifs et des sportives par-delà les divisions ethniques. Le Ghana a également accueilli les Jeux de la jeunesse de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en 2012 en vue de susciter un esprit d'amitié, d'intégration et de paix entre les États membres. Au cours des trois dernières années, les Bureaux de la coopération italienne à Beyrouth et à Jérusalem ont lancé de nombreuses initiatives fondées sur le sport en vue de renforcer le développement et l'éducation des jeunes enfants et des adolescents, promouvoir l'égalité des sexes et favoriser l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que l'intégration et le bien-être des personnes handicapées. En 2012, la Coopération italienne a également aidé à la mise en œuvre de projets de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) au Liban, comprenant notamment la remise en état des terrains de jeu des camps de Dbayeh et de Chatila à Beyrouth ainsi que la construction d'une école secondaire à Rashidieh.

26. La Principauté de Monaco appuie des projets en faveur du sport en Afrique qui favorisent l'intégration sociale, l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes handicapés. En Tunisie, le projet « Sport et Handicap : Pour une meilleure insertion des personnes handicapées en Tunisie » est coordonné par Handicap international en collaboration avec le Ministère des affaires sociales et la Fédération tunisienne des sports pour handicapés. Au Sénégal, le Gouvernement monégasque appuie la Fédération sénégalaise de rugby pour créer des clubs dans les zones urbaines pauvres avec le double objectif d'étendre la pratique du sport et d'aider les jeunes dans leur développement professionnel. Le Comité olympique du Qatar et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime poursuivent leur coopération dans leur initiative conjointe « Global Sport for Youth » qui vise à prévenir l'usage des drogues et le crime au Qatar en utilisant le sport comme moyen pour améliorer la santé physique et psychologique des adolescents.

27. Le programme de la Commission nationale mexicaine pour l'éducation physique et le sport forme les participants et les communautés au moyen du sport au service du développement et de la paix. Les programmes comprennent notamment « Le tennis va à l'école » qui touche 300 000 enfants répartis dans 800 écoles, axé sur le développement humain et une culture de la paix; « Les Rencontres nationales du sport autochtone », une manifestation annuelle visant à promouvoir les activités

et le sport dans les communautés autochtones; « Les sports nationaux populaires » qui donnent l'occasion aux jeunes de participer à des compétitions dans n'importe quel sport. Le Myanmar a signé un mémorandum d'accord sur des programmes d'échange de sportifs avec la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Vietnam, ainsi qu'avec le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Japon, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée.

28. Lors de la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association (FIFA) en 2010, l'Afrique du Sud a contribué à la deuxième Conférence internationale sur le sport et le développement, tenue au Cap. En 2010, des milliers d'écoliers handicapés ont participé à un programme de sports, tandis que l'Institut sud-africain pour un sport sans dopage a distribué 3000 manuels d'éducation antidopage aux élèves. S'agissant de l'égalité des sexes, de nombreuses femmes et filles ont participé aux Jeux autochtones de 2010 ainsi qu'aux projets organisés par Sport and Recreation South Africa, lancés en tant qu'héritages sportifs de la Coupe du monde de 2010. Une Marche des héros du sport contre le VIH/sida, organisée en 2010, a rassemblé plus de 30 000 participants.

29. Au Royaume-Uni, UK Sport a appuyé l'expansion du sport outre-mer depuis 22 ans dans plus de 30 pays, notamment le programme qui se poursuit au Kenya, intitulé « Moving the Goalposts » (Modifier la règle du jeu) qui fournit aux filles non scolarisées à travers le football la possibilité d'acquérir des compétences pour la vie quotidienne ainsi qu'une éducation et des opportunités sur le plan économique. Après avoir accordé la priorité au sport, au développement de l'enfant et de l'adolescent, UK Sport a poursuivi sa collaboration avec les pays en développement pour renforcer leurs systèmes sportifs et leurs capacités d'organisation en fournissant une assistance en matière de planification stratégique et de formation des entraîneurs, des cadres, des jeunes dirigeants et des administrateurs ainsi qu'en prenant la tête de l'initiative « International Community Coach Education System » (Initiative de la communauté internationale relative au système de formation des entraîneurs). Dans le cadre du programme international officiel de l'héritage sportif des Jeux olympiques de Londres de 2012, UK Sport a collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le British Council pour concevoir et mettre en œuvre le programme « Inspiration international » qui a déjà permis d'enrichir la vie de plus de 12 millions de jeunes dans 20 pays, constituant ainsi un legs durable des Jeux de Londres dans le monde entier sur les plans sportif, social et économique.

30. Le Département d'État des États-Unis possède une Division consacrée à la diplomatie par le sport qui comprend notamment un programme d'Ambassadeurs choisis dans le monde du sport qui consiste à envoyer des athlètes professionnels américains dans d'autres pays pour dialoguer avec les jeunes à propos du sport, des choix de vie saine et de l'éducation. L'Initiative lancée en février 2012 par la Secrétaire adjointe pour l'éducation et les affaires culturelles du Département d'État, relative à l'autonomisation des femmes et des filles par le sport, vise à faciliter dans le monde entier l'accès des femmes au sport et à tous ses bénéfices.

4. Évaluation de l'impact

31. La Commission australienne des sports collabore avec l'Université Victoria pour évaluer la philosophie de « Playing for life » et son efficacité à inciter les enfants et les jeunes à pratiquer un sport et des activités physiques structurées et à faire connaître la façon d'établir des programmes sportifs. En outre, plusieurs

programmes et projets axés sur les sports sont actuellement examinés, notamment le projet « Fair go, Sport! » qui promet un milieu sûr et sans exclusion à l'intention des gais, des lesbiennes, des personnes bisexuelles, transsexuelles et intersexuées, outre le projet de démonstration du sport destiné à la jeunesse autochtone et le Programme australien de promotion du sport dans le Pacifique.

32. Le Comité Femmes et sport au sein de l'Organisation chypriote du sport a achevé en 2011 une étude intitulée « La femme et le sport à Chypre » qui étudie la participation des femmes dans le sport et les activités physiques à la fois comme participantes et comme dirigeantes. L'Organisation chypriote du sport a également commencé une recherche sur la participation sportive à Chypre pour déterminer la participation des Chypriotes dans les sports de masse et dans les sports au niveau local. En septembre 2011, l'Allemagne en coopération avec Israël et avec l'appui du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport a organisé une Conférence internationale sur le sport comme moyen de médiation interculturelle. Ce forum a contribué à mieux comprendre la manière dont le sport peut faciliter la compréhension mutuelle au sein d'une culture et entre les cultures et promouvoir le règlement des différends et la consolidation de la paix.

B. Système des Nations Unies

1. Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix

33. L'année 2011 a marqué le dixième anniversaire du mandat du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix et du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Durant la période considérée, le Conseiller spécial et le Bureau ont poursuivi leurs activités comme portail du système des Nations Unies sur le sport en tant qu'instrument contribuant à la réalisation des objectifs, des missions et des valeurs de l'Organisation².

34. Les activités et les opérations du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix sont financées par des contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale pour le sport au service du développement et de la paix qui a été établi en novembre 2007 par le Secrétaire général. Les contributions proviennent à la fois de gouvernements et d'institutions privées telles que fondations, organisations, sociétés ainsi que de personnes à titre individuel. Durant la période considérée, des contributions ont été reçues de plusieurs États Membres : l'Allemagne, principal donateur, dont la contribution est annuelle; la Suisse, qui a contribué en 2011; et le Conseil olympique d'Asie qui a contribué en 2012. La Norvège et le Royaume-Uni versent des contributions annuelles, dont une partie est réservée aux activités du secrétariat du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix qui est abrité par le Bureau.

35. Durant la période considérée, le Bureau en coopération avec le Département de l'information comme coprésident, a continué de convoquer et coordonner le Groupe

² Le rapport annuel 2011 du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix est accessible à l'adresse : <http://un.org/wcm/content/site/sport/home/unplayers/unoffice>

de travail sur le sport au service du développement et la paix du Groupe de la communication des Nations Unies. Le Groupe de travail fait office de plate-forme interorganisations pour renforcer la communication entre les entités concernées du système des Nations Unies, partager les informations et assurer la cohérence et la coordination des activités dans le domaine du sport au service du développement et de la paix.

36. Le Bureau a continué de gérer et de développer le site Web « Sport for Development and Peace – The United Nations System in Action » (<http://www.un.org/sport>). Le site sert de portail pour la participation du système des Nations Unies dans le sport au service du développement et de la paix. Il est complété par sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Flickr et YouTube).

37. En 2010, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a reçu l'UEFA Monaco Charity Award qui a servi à appuyer cinq projets de sport au service du développement et de la paix dans cinq régions, d'une durée de quatre ans, dans cinq domaines thématiques : santé; paix et réconciliation; égalité des sexes; personnes handicapées; éducation. Ces projets--situés au Burundi, dans la bande de Gaza, en Haïti, au Tadjikistan et en Ukraine-- se poursuivent et font l'objet de rapports périodiques établis par les divers partenaires, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'UNWRA.

38. Conçue en 2010, la bande dessinée didactique sur les objectifs du Millénaire pour le développement intitulée : « *Droit au but : faisons équipe pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement* » est disponible en anglais, en français, en espagnol, en chinois, en allemand, en italien et dans les langues coréennes. Les applications pour les appareils mobiles sont gratuites. Le 26 octobre 2011, le projet a reçu le prix spécial du jury des Peace and Sport Awards 2011.

39. En septembre 2010, le Bureau a organisé une table ronde de haut niveau sur le sport au service du développement et de la paix sur le thème de « Valeur du sport comme instrument de développement », tenue dans le cadre de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Les participants ont examiné l'importance du sport et la façon dont il peut être utilisé pour renforcer la promotion et la mise en œuvre des initiatives en faveur du développement dans le monde entier.

40. Les 10 et 11 mai 2011, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et le Comité olympique international ont conjointement organisé la deuxième édition du Forum international sur le sport, la paix et le développement tenu au Siège des Nations Unies à Genève. Ce forum de deux jours a présenté des sessions sur les façons de positionner le sport comme catalyseur en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, de donner des suites aux grandes manifestations sportives mondiales et de promouvoir une culture de la paix à travers le sport. Plus de 350 experts de plus de 100 pays ainsi que des personnalités connues ont participé au Forum, notamment des représentants de gouvernements nationaux, du système des Nations Unies, des organisations d'aide au développement et des universités. Le Forum s'est terminé par l'adoption de recommandations clefs visant à donner au sport un effet de levier comme instrument

du changement³. Dans le cadre des suites données au Forum, le Secrétaire général et le Président du Comité olympique international ont entrepris une mission conjointe en Zambie pour visiter les projets du Comité olympique et de l'ONU sur le sport au service du développement et de la paix. La prochaine édition du Forum est prévue les 5 et 6 juin 2013 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

41. Le 18 novembre 2011 à Tokyo, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, Wilfried Lemke, a signé au nom de l'Organisation des Nations Unies, un partenariat de deux ans avec la Fédération internationale de volley-ball, visant principalement la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement. Le 9 juillet 2012, M. Lempke a signé à nouveau, au nom de l'Organisation des Nations Unies, un accord de partenariat avec le Comité d'organisation de l'Universiade de Gwangju de 2015. Ce partenariat poursuit un double objectif, à savoir d'une part promouvoir les échanges intercoréens par le biais du sport et d'autre part promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement à travers les retombées des Jeux universitaires et la promotion du programme élargi « Ecompatibilité, paix, technologies de l'information et cultures ».

42. En janvier 2012, le Bureau, en collaboration avec l'ONG « Right to Play » a lancé un camp de jeunesse de formation aux fonctions de direction, dans le but d'aider les jeunes travailleurs communautaires méritants, dotés d'un bagage éducatif élémentaire et de ressources limitées, en leur donnant accès à l'acquisition de compétences, notamment la façon dont le sport peut être utilisé pour susciter des changements positifs dans leur propre milieu. Les questions abordées s'inscrivent largement dans les objectifs du Millénaire pour le développement, un thème différent étant abordé chaque jour. L'égalité des sexes et l'intégration des personnes handicapées constituent des thèmes qui sont davantage approfondis. Le camp a été inauguré en janvier 2012 à Doha. Les partenaires jusqu'à présent ont été des organisations sportives internationales, des clubs et ligues de football, des organisations de développement, des ONG, des universités et des entreprises du secteur privé. Il est prévu d'organiser chaque année quatre camps similaires réunissant chacun 30 participants, âgés de 18 à 25 ans (composés d'un nombre identique d'hommes et de femmes)⁴.

2. Offices des Nations Unies, fonds et programmes, institutions spécialisées et autres entités

43. En 2011, le PNUD a reçu deux projets soumis par le Bélarus, la Fédération de Russie et l'Ukraine pour étendre les programmes de sport et d'activités physiques destinées aux jeunes dans la zone affectée par la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986. Chacun des projets est financé par des contributions volontaires de Maria Sharapova d'un montant de 250 000 dollars. Des ambassadeurs de bonne volonté du PNUD ont visité le Mali et la Sierra Leone pour promouvoir des projets d'autonomisation des femmes et des jeunes. Le PNUD a également appuyé l'Association de football des Maldives en faveur d'un projet visant à accroître la participation des femmes au sport tout en poursuivant son partenariat

³ Le rapport du Forum est disponible à l'adresse :

<http://www.un.org/wcm/content/site/sport/home/resourcecenter/publications>.

⁴ Des informations plus détaillées sont disponibles à l'adresse :

<http://un.org/wcm/content/site/sport/home/resourcecenter/publications>.

avec l'Union des associations européennes de football et la Fédération internationale de football association pour le Match contre la pauvreté et avec le Comité olympique international pour la mise en œuvre au Burundi du Centre sportif de Gatumba.

44. Dans le cadre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a veillé à ce que, depuis 2008, 73 projets dans les pays les moins avancés ou dans les pays à faible revenu, représentant plus de 1,2 million de dollars, bénéficient d'un appui financier. L'UNESCO a mené une enquête mondiale sur l'éducation physique à l'école et a entrepris une recherche pour évaluer les bénéfices socioéconomiques des investissements publics dans le sport. L'UNESCO a produit un documentaire intitulé « *La guerre contre le dopage* » et a organisé en juin le Forum 2012 des jeunes dirigeants à Helsinki. Les activités de vulgarisation avec les fédérations sportives comportent des rencontres régulières avec des jeunes athlètes, la production d'un manuel destiné à être utilisé dans les écoles et dans les clubs de sport ainsi qu'une bande dessinée à l'occasion des Jeux olympiques de Londres de 2012.

45. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a mis l'accent sur l'intégration des sports et du jeu dans les programmes de pays, en aidant les enfants démunis à avoir accès à un mode de vie sain tout en favorisant leur intégration dans leur communauté. L'UNICEF a élaboré un cadre stratégique mondial concernant le sport au service du développement en vue de desservir les enfants les plus marginalisés. Le Fonds a également signé et renouvelé des accords mondiaux de partenariat, notamment l'alliance officielle avec les Jeux olympiques spéciaux; l'engagement du Club de football de Barcelone d'aider à atteindre les enfants dans 16 000 écoles; du Clube de Regatas do Flamengo brésilien de promouvoir et de protéger les droits des enfants et des adolescents dans le sport; de l'Asian Cricket Council d'appuyer l'éducation des filles en Asie du Sud; et avec Grassroot Soccer d'élaborer un projet de recherche « Sport two life » en Namibie. L'UNICEF a continué d'assister « International Inspiration », le programme international officiel de l'héritage sportif des Jeux olympiques et paralympiques de Londres de 2012, pour atteindre 12 millions d'enfants dans 18 pays. Le Fonds a également élaboré le programme éducatif « Sister2Sister » qui vise à diminuer les risques d'infection à VIH des adolescentes.

46. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a coorganisé avec les autorités australiennes locales le Forum « Healthy Islands Through Sport » (Des îles saines grâce au sport) à Brisbane, en Australie en mars 2012, en vue d'établir une plateforme régionale entre les Ministères de la santé et des sports dans le Pacifique pour prévenir les maladies non contagieuses. L'OMS a continué de collaborer avec le Comité olympique international pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation aux activités physiques et aux sports et inciter le secteur des articles de sport à promouvoir l'activité physique et la prévention des maladies non contagieuses. La Conférence panaméricaine sur l'obésité tenue en 2011 et 2012 s'est efforcée d'identifier des stratégies et des méthodes efficaces pour promouvoir l'activité physique comme composante de la prévention de l'obésité chez les enfants.

47. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élargi sa campagne « Le football professionnel contre la faim ». En Europe, la

troisième édition de la Journée des matches de football contre la faim a rassemblé 300 clubs de football professionnel de 16 pays européens. Chaque année une Course contre la faim est organisée durant la Journée mondiale de l'alimentation afin de sensibiliser l'opinion à la faim et à la malnutrition et de réunir des fonds pour des projets communautaires. En mai 2012, l'Ambassadeur de bonne volonté Raul Gonzalez s'est rendu au Tchad pour appuyer les efforts communs de la communauté internationale pour aider les personnes les plus affectées dans la région du Sahel.

48. Durant le championnat mondial de basket-ball de 2010 en Turquie, la Commission économique pour l'Europe, en collaboration avec la Fédération mondiale du basket-ball, a organisé une campagne de sécurité routière visant à faire respecter les règles sur la route autant que sur un court de basket-ball. La même campagne a également été lancée durant le championnat d'EuroBasket en Lituanie en 2011. Organisée conjointement depuis 2009 avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, le Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement a organisé des ateliers internationaux avec notamment comme élément-clé la promotion du cyclisme comme alternative saine et sûre en matière de mobilité urbaine.

49. Le programme des Volontaires des Nations Unies en partenariat avec le PNUD, l'Agence allemande de coopération internationale et des ONG locales ont lancé en Ukraine le projet des Jeunes volontaires du football au mois de mai par l'intermédiaire du Monaco Charity Awards avec des fonds donnés par l'Union des associations européennes de football au Bureau pour le sport au service du développement et de la paix. Ce projet a tiré parti de l'élan suscité par l'Euro 2012 pour sensibiliser et promouvoir la prévention du VIH et celle de la violence, protéger l'environnement, favoriser l'égalité des sexes et la participation communautaire dans les zones rurales de l'Ukraine.

50. Le Département de l'information a coprésidé avec le Bureau pour le sport au service du développement et de la paix le Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix du Groupe de la communication des Nations Unies et a promu les messages des Nations Unies aux grandes manifestations sportives mondiales. Le réseau mondial des centres d'information des Nations Unies a organisé et appuyé nombre d'activités mettant en exergue le sport au service du développement et de la paix, notamment les matches de football en faveur des programmes d'intégration sociale à l'échelon national en Australie; les Jeux mondiaux pour la paix en Azerbaïdjan; la « Course de l'intégration » à l'appui de la Convention sur les droits des personnes handicapées en France; un match de basket-ball « Nous jouons pour la paix » ainsi qu'un marathon au Liban.

51. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Gouvernement de la Fédération de Russie ont coorganisé un match de football caritatif en 2011 afin d'aider les femmes et les enfants vivant avec le VIH en Russie. L'ONUSIDA a mobilisé l'appui de 35 Présidents de Comités olympiques nationaux et de 24 capitaines d'équipe nationale qui ont signé l'engagement d'appuyer la vision d'ONUSIDA : zéro nouvelles infections à VIH, discrimination zéro et zéro décès imputables au SIDA, tout en appuyant la campagne des « cartons rouges ». L'ONUSIDA a mobilisé les joueurs de cricket pour qu'ils participent à une série d'activités axées sur la prévention du VIH, sur l'opposition aux stigmates associés au VIH ainsi que sur la discrimination durant les manifestations sportives de crickets. À l'occasion de la Coupe des nations africaines 2012, l'ONUSIDA a

également promu la campagne multimédia de la Première dame du Gabon « CAN SANS SIDA ».

52. L'UNRWA a intégré l'éducation des sports dans ses 699 écoles qui desservent un demi-million d'élèves à Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Jordanie et en République arabe syrienne. Les Jeux annuels d'été de Gaza ont été une réussite en 2011 et ont attiré plus de 250 000 enfants. L'UNRWA a également organisé des marathons dans diverses villes (notamment à Gaza City, Sidon, Tyr, Balbek) pour réunir les Palestiniens et leurs communautés locales avec leurs partisans internationaux. Outre son projet de construire des terrains de football à Jenin, l'UNRWA a signé un accord avec la fondation du Real Madrid en 2011 pour la construction de huit écoles de sport dans la bande de Gaza et en Cisjordanie au profit de 10 000 enfants palestiniens réfugiés.

53. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a lancé un certain nombre d'activités liées au sport comme moyen de promouvoir une paix durable. Le Fonds pour la consolidation de la paix a financé la rénovation et l'établissement de centres de sports pour les amputés victimes de la guerre civile en Sierra Leone ainsi qu'un projet visant à promouvoir la non-violence et la tolérance politique pendant les élections dans ce pays en 2012. Dans le cadre de ce projet, des matches de football ont été organisés dans les communautés considérées comme étant susceptibles de commettre des actes de violence politiquement motivés.

54. Nombre de manifestations sportives ont été organisées par les opérations de maintien de la paix en vue de promouvoir la réconciliation, le dialogue, le développement et la paix. Par exemple, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour a organisé une course de chevaux à Nyala et a fourni une assistance au marathon local ainsi qu'aux matches de football et de volley-ball; la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud a organisé un match féminin de volley-ball entre la police civile et militaire des Nations Unies et la police locale civile et militaire à l'occasion de la Journée internationale des femmes; et un match similaire a lieu lors de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies; la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a organisé des matches de football, notamment un match entre une équipe de détenus de la prison centrale de Kinshasa et une équipe constituée de membres de la MONUSCO et du personnel de la prison; l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire a participé en juin 2012 à une compétition sportive à Daoukro et a organisé trois jours d'activités sportives à Dabou; la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste a participé au Tour cycliste de Timor; et la Section des affaires civiles de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban a organisé un match de football pour accroître la sensibilisation aux mines terrestres.

55. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a continué de mobiliser les organisations sportives et les organisateurs de manifestations par le biais de son programme Sport et Environnement. En 2011, le PNUE et le Comité olympique international ont organisé la neuvième Conférence mondiale sur le sport et l'environnement à Doha. Durant, les Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse de 2012, tenus à Innsbruck en Autriche, le PNUE a organisé des activités diverses pour accroître la sensibilisation à l'environnement. Quant aux prochaines manifestations d'envergure mondiale, le PNUE a engagé le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Comité local d'organisation à assurer le caractère écologique des Jeux

olympiques d'hiver de Sotchi de 2014 et a signé un mémorandum d'accord avec les Ministères du sport et de l'environnement du Brésil concernant la compatibilité écologique de la Coupe du monde de la Fédération internationale de Football association. Le PNUE a également collaboré avec le Comité olympique international pour réviser le volet Sport et environnement d'Action 21 ainsi qu'avec la Fédération internationale de motocyclisme pour des actions de sensibilisation durant ces manifestations sportives.

56. En sa qualité de coopérative de financement dotée par définition d'une responsabilité sociale, le United Nations Federal Credit Union a élargi sa mission de service pour y intégrer le sport comme instrument pour le développement et la paix. Comme témoignage d'un changement positif, une subvention du Credit Union à « Play Soccer Non Profit International », organisation active dans six pays africains, a permis d'appuyer des programmes communautaires d'éducation sanitaire et d'acquisition de compétences sociales par le biais des Jeux mondiaux de la paix. À l'occasion de la Journée internationale de la femme de 2012, le Credit Union et ONU-Femmes ont appuyé les engagements de 34 pays africains de mettre un terme à la violence à l'encontre des femmes en faisant l'ascension du Mont Kilimandjaro, comme composante de la Campagne africaine « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

57. Depuis 2011, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a entrepris une coopération stratégique et des activités diverses en vue de promouvoir la propriété intellectuelle dans le sport comme moyen de développement économique, social et culturel. Ses récentes activités comportaient notamment les programmes de sensibilisation et de formation pour encourager l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle dans le secteur du sport. L'OMPI a collaboré étroitement avec le Comité olympique international et les organisations internationales de sports pour mieux appréhender l'ensemble des questions relatives à la propriété intellectuelle dans le sport.

3. Activités du système des Nations Unies dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Londres de 2012

58. Les Jeux olympiques et paralympiques de Londres de 2012 ont donné l'opportunité de renforcer et de mettre en œuvre les partenariats et de mener des activités visant à promouvoir les objectifs des Nations Unies. De nombreuses organisations du système des Nations Unies ont des accords de partenariat avec le Comité olympique international auquel l'Assemblée générale a octroyé en 2009 le statut d'observateur ainsi qu'avec le Comité paralympique international qui jouit du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social depuis 2008. Le Secrétaire général et son Conseiller spécial ont participé à plusieurs manifestations publiques lors des Jeux olympiques de Londres pour souligner et promouvoir le rôle du sport au service du développement et de la paix et participé au relais du flambeau et à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. D'autres activités ont inclus la participation des Ambassadeurs de bonne volonté de la FAO qui ont pris part à une série d'activités ainsi que la présentation conjointe avec l'UNESCO d'un documentaire contre le dopage et la distribution d'une bande dessinée contre le dopage. Le parrainage pour les participants du relais de la torche olympique a inclus notamment l'appui du Comité national du Royaume-Uni pour l'UNICEF en faveur de 20 jeunes dirigeants de pays du projet « International Inspiration » ainsi qu'une assistance d'ONU-Habitat en faveur d'un photographe des bidonvilles de Nairobi.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a coordonné un projet visant à envoyer des tenues de sport dans des camps de réfugiés, tandis que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a lancé un projet conjoint pour sensibiliser à la traite des êtres humains. Il a également entrepris, avec le Comité olympique international, une recherche pour réduire et éliminer par la suite les paris illicites et irréguliers dans le sport. L'ONUSIDA a organisé une manifestation en faveur de la lutte contre le sida qui a abordé le rôle du sport dans le plaidoyer sur le sida, tandis que le Programme alimentaire mondial a organisé une exposition photographique montrant des enfants de pays en développement pratiquant des sports. Finalement, l'OMS a collaboré avec plusieurs partenaires sur l'évaluation des risques de santé publique, la planification préalable et la gestion des crises durant les Jeux olympiques de Londres.

V. Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix

59. Le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, créé en 2004, est une initiative intergouvernementale visant à formuler une politique du sport au service du développement et de la paix et des recommandations de programmation ainsi qu'à promouvoir l'intégration de telles recommandations dans les stratégies nationales et internationales de développement ainsi que dans les politiques des gouvernements. En outre, le Groupe de travail international a pour but de faire rapport sur ses activités, partager les meilleures pratiques dans le domaine des politiques et de leur mise en œuvre et renforcer les capacités des gouvernements. Grâce au dialogue, à une coopération accrue et à une meilleure coordination entre toutes les parties prenantes, le Groupe de travail poursuit également l'objectif d'appuyer les gouvernements et de collaborer avec les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile, les fédérations sportives, les organisations internationales et les universités pour exploiter le potentiel du sport à contribuer à la réalisation des objectifs de développement, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement et à la consolidation de la paix.

60. Le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix comprend quatre organes principaux : la plénière, le Conseil d'administration, les cinq groupes de travail thématiques et le secrétariat. Ce dernier est situé dans le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. La plénière du Groupe international réunit à la fois des membres (représentants des États Membres qui sont spécialisés dans le domaine du sport au service du développement et de la paix) et des observateurs (représentants des organismes du système des Nations Unies, de la société civile, du monde académique et des organisations sportives). Le Groupe de travail international comporte cinq groupes de travail thématiques : Sport et développement des enfants et des jeunes; Sport et égalité des sexes; Sport et paix; Sport et personnes handicapées; et Sport et santé.

61. La deuxième session plénière du Groupe de travail international a été dirigée par le secrétariat le 12 mai 2011 à l'Office des Nations Unies à Genève⁵. Deux

⁵ Le rapport de la réunion est disponible sur le site :

groupes de travail ont été actifs lors de cette session : celui sur l'égalité des sexes (présidé par la Norvège et coprésidé par la République-Unie de Tanzanie) et celui sur le Sport et la paix (coprésidé par la Fédération de Russie et par l'Afrique du Sud). Les groupes de travail thématiques sur le Sport et les personnes handicapées ainsi que sur le Sport et la santé n'ont pas encore eu d'activités jusqu'à l'heure actuelle. Les États Membres intéressés sont invités à se faire connaître pour prendre la présidence de ces deux groupes de travail. Durant la session, les participants ont partagé des examens approfondis de politiques et leurs propres expériences sur les façons dont le sport peut contribuer aux activités de développement et de consolidation de la paix. Les présidents et coprésidents des groupes de travail thématiques ainsi que les représentants régionaux ont fait rapport de leurs activités. La troisième session plénière du Groupe international de travail doit avoir lieu en octobre 2012 à l'Office des Nations Unies à Genève.

62. Les activités du Groupe de travail international reposent sur un programme de travail par activité et sur des notes explicatives relatives aux politiques qui sont publiées pour chacun des domaines thématiques. En vue d'accroître le partage des connaissances dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, le secrétariat, à la demande du Groupe de travail international, a lancé une enquête en ligne auprès de tous les États Membres des Nations Unies et des points de contact dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. Les données ainsi réunies seront publiées et envoyées à tous les États Membres et parties prenantes. Le bulletin d'information électronique du Groupe de travail international, lancé en 2011, signale les nouvelles politiques, les programmes et les meilleures pratiques parmi les États Membres et les observateurs⁶.

VI. Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix

63. Dans sa résolution 61/10, l'Assemblée générale encourage les États Membres, les organismes des Nations Unies et les divers autres acteurs à mettre en œuvre le tout premier Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, présenté dans le rapport du Secrétaire général (A/61/373). À la fin du plan d'action au terme de trois ans, l'Assemblée générale, dans sa résolution 63/135, a prié le Secrétaire général de lui présenter dans son rapport à la soixante-sixième session un nouveau plan d'action. La version révisée du plan d'action contenue dans ce dernier rapport (A/65/270) est accueillie avec satisfaction par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/4, les principaux domaines d'intervention ayant été approuvés pour être mis en œuvre par les parties prenantes concernées. Dans la même résolution, l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui soumettre un plan d'action actualisé sur le sport au service du développement et de la paix.

64. En réponse à cette requête, le plan d'action ci-après tient compte des réalisations et des enseignements tirés, reconnaît des lacunes sur le plan des connaissances et des actions et identifie les défis à relever. Bien que le plan d'action maintienne les quatre axes du plan d'action précédent (Cadre mondial du sport au

http://www.un.org/wcm/content/site/sport/home/unplayers/memberstates/sdpiwg_meetings.

⁶ Les bulletins d'information sont disponibles à l'adresse :

<http://www.un.org/wc:/content/site/sport/home:unplayers/memberstates/pid/1846>

service du développement et de la paix; élaboration des politiques; mobilisation des ressources; évaluation de l'impact), il actualise et intègre les défis, les objectifs et les mesures concrètes les plus pertinentes. Conformément à la résolution et au cycle biennal pour l'élaboration de rapports sur le sport au service du développement et de la paix, le plan d'action couvre deux ans, mais envisage également des perspectives plus longues. Le but primordial est d'encourager toutes les parties prenantes, notamment les États Membres des Nations Unies; les organisations intergouvernementales; le système des Nations Unies; les organisations de la société civile telles que les ONG et les organisations sportives, en particulier le Comité olympique international, les fédérations internationales et autres organes directeurs; le secteur privé et les médias, à traduire leur prise de conscience en une meilleure application des mesures proposées et d'intégrer le sport comme instrument de développement et de consolidation de la paix dans les politiques nationales et internationales. Toutes les parties prenantes sont invitées à œuvrer selon ces grands axes stratégiques afin d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans le programme de développement à tous les niveaux.

65. Ainsi que le montrent les sections précédentes du présent rapport, de nombreuses activités ont été entreprises dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, et de grands progrès ont été accomplis par les gouvernements et le système des Nations Unies. Il importe de mentionner également que d'autres parties prenantes, telles que les organisations (régionales) intergouvernementales, notamment le Comité consultatif du Commonwealth sur les sports, l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et le Conseil de l'Europe; les organisations régionales supranationales telles que l'Union européenne, la Banque mondiale et les banques régionales de développement; les organisations de la société civile, les organisations sportives internationales, les ONG, les universités et le secteur privé, ont mené des actions qui témoignent de l'existence d'un progrès collectif dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. L'appui unanime aux résolutions de l'Assemblée générale manifeste l'intérêt soutenu et l'engagement des États Membres en faveur du sport au service du développement et de la paix. Néanmoins, contredisant partiellement cela, certains défis et certaines lacunes subsistent, qui se résolvent ou s'aggravent à des degrés divers. Davantage d'initiatives sont requises, alignées sur les domaines d'intervention mentionnés dans les plans d'action précédents et les États Membres, les organismes des Nations Unies et les autres parties prenantes sont invités à réexaminer le plan d'action en vue de réviser les politiques et les pratiques. En outre, afin de déterminer et d'évaluer avec davantage de précision les progrès accomplis et les défis qui restent à relever, notamment s'agissant du plan d'action, les États Membres et les organismes du système des Nations Unies sont invités à établir des rapports plus détaillés sur leurs activités en fournissant des informations sur les quatre grands axes d'intervention et sur les mesures concrètes correspondantes. En vue d'établir les données de base, en plus de l'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans le cadre des résolutions de l'Assemblée générale, les États Membres sont instamment priés de participer à l'enquête en ligne sur le sport au service du développement et de la paix du Groupe travail international (voir sect. V ci-dessus).

66. Il importe que les parties prenantes reconnaissent que le sport au service du développement et de la paix est différent du développement du sport, en particulier du sport de haut niveau et qu'il est indispensable d'avoir un financement séparé

pour le sport au service du développement et de la paix. À de rares exceptions près, il n'existe aucune preuve solide que les organes gouvernementaux concernés aient augmenté leur investissement dans les programmes en faveur du sport au service du développement et de la paix ou d'appui à d'autres organismes des Nations Unies exécutant des programmes sur le sport au service du développement et de la paix et activités apparentées, notamment le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Ce dernier continue de rencontrer des difficultés sérieuses pour assurer la pérennité des opérations en raison de la base étroite de ses donateurs et des contributions au Fonds d'affectation spéciale, à la fois sporadiques et en diminution, ce qui provoque chaque année des défis budgétaires et en conséquence, un manque de prévisibilité et des difficultés de garder le personnel disposant des qualifications requises. Dans le domaine de l'élaboration des politiques, on a relevé une augmentation des connaissances et du partage des meilleures pratiques, notamment au sein du Groupe de travail international. Au sein du système des Nations Unies, de nombreux programmes sur le sport au service du développement et de la paix ont été mis en œuvre par ses différents organismes. Toutefois, il y a une tendance chez certains de considérer et d'utiliser le sport au service de développement et de la paix avant tout en termes de communication et de partenariats. Tout en représentant une stratégie valable, davantage de programmes et de projets-pilotes pourraient être conçus en vue de réaliser les objectifs de l'Organisation et d'avoir un impact sur le terrain. En outre, sous la direction du Bureau pour le sport au service du développement et de la paix, les organismes des Nations Unies sont invités à partager leurs expériences dans ce domaine en vue de renforcer la base de connaissances inter-organisations ainsi que l'efficacité des interventions du système des Nations Unies.

67. En outre, au cours des dernières années, davantage de questions transversales cruciales ont surgi dans le domaine du sport au service du développement et de la paix en particulier et du sport en général. Par exemple, la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport et dans les organisations sportives ont pris de plus en plus d'importance dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. Les questions telles que l'intégrité, la corruption, la pratique de paris illicites et irréguliers dans le sport ont également des répercussions sur le sport au service du développement et de la paix, car ils compromettent la crédibilité et la réputation des organisations sportives affectées, leurs partenaires et finalement le sport lui-même. La protection, notamment la protection des enfants et la protection contre la violence sexiste, la sécurité des athlètes dans le sport et le respect des droits de l'homme constituent d'autres questions cruciales qui requièrent l'attention. Ainsi que l'a montré la section IV du présent rapport, les différentes parties prenantes, notamment l'Organisation des Nations Unies, ont cherché à éclairer et résoudre ces questions. Ces efforts devraient être poursuivis sous les auspices du Bureau pour le sport au service du développement et de la paix et d'autres organismes concernés du système des Nations Unies, en collaboration avec les États Membres, les organisations intergouvernementales, les organisations de la société civile et les organisations sportives internationales.

A. Principaux axes stratégiques

1. Cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix

68. *Défi* : a) Nécessité d'une coordination globale des parties prenantes et de leur contribution au cadre mondial du sport au service du développement et de la paix; et b) Nécessité d'un partage systématique de l'information dans le domaine du sport au service de développement et de la paix.

Objectif : a) Renforcer la coopération et la coordination pour créer une vision commune du rôle du sport au service du développement et de la paix, pour aboutir ainsi une série d'objectifs convenus en évitant les doublons aux niveaux mondial, national et local et b) Encourager et appuyer la communication et le partage des informations parmi les parties prenantes du sport au service du développement et de la paix.

Mesures concrètes

- **États Membres** : Promouvoir des actions coordonnées concernant le sport au service du développement et de la paix à tous les niveaux, notamment national, bilatéral, multilatéral et à travers leur appartenance à des organisations intergouvernementales. Les États Membres devraient, autant que faire se peut, accroître la sensibilisation de toutes les parties prenantes à leurs interventions, notamment les organismes gouvernementaux et de développement qui collaborent, en les invitant à coopérer ensemble à la réalisation des objectifs du plan d'action. Davantage d'États Membres sont invités à se joindre au Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix. Le Groupe est encouragé à inviter les organismes pertinents du système des Nations Unies à titre d'observateurs ainsi que des invités spéciaux. En outre, les États Membres sont priés de rejoindre et d'appuyer le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix.
- **Système des Nations Unies** : Améliorer la cohérence interne à l'échelle du système ainsi que la collaboration au sein du système et rechercher les synergies et les entreprises communes possibles en établissant des partenariats avec des organisations sportives. Autant que faire se peut, le système des Nations Unies devrait accroître la sensibilisation à l'égard des mesures concrètes auprès des autres parties prenantes et encourager celles-ci à collaborer en vue de réaliser les objectifs du plan d'action. Davantage d'entités des Nations Unies devraient prendre part au Groupe de travail sur le sport au service de la paix du développement du Groupe de la communication des Nations Unies de manière à partager les informations et améliorer la coordination. Sous la direction du Conseiller spécial, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix continuera de promouvoir et de développer des partenariats entre le monde du sport, la société civile et la communauté du développement et de favoriser l'établissement d'un cadre commun au sein du système des Nations Unies ainsi qu'avec les États Membres et les autres partenaires. Le Bureau est invité à poursuivre et améliorer les communications communes, le plaidoyer et le partage des informations, des connaissances et des meilleures pratiques dans la mise en œuvre des programmes en faveur du sport au service du développement et de la paix.

• **Société civile :**

- Organisations sportives et ONG : Renforcer davantage la coopération avec toutes les parties prenantes en vue de répondre aux besoins identifiés et contribuer aux buts et objectifs convenus.
- Universités : Améliorer la collaboration avec toutes les parties prenantes en vue de concevoir des projets de recherche avec des applications concrètes dans le domaine du sport au service du développement et de la paix, de manière à concrétiser une utilisation à la fois efficiente et efficace du sport contribuant à réaliser des objectifs déterminés de développement et de consolidation de la paix.
- Secteur privé : Accentuer la conscience sociale des entreprises et leur engagement par le biais du sport au service du développement et de la paix, notamment en faveur des programmes du système des Nations Unies, tout en assurant un appui aux ONG répondant aux besoins effectifs des communautés bénéficiaires.

2. **Élaboration des politiques**

69. *Défi* : Les stratégies en matière de sport au service du développement et de la paix doivent être explicitement intégrées aux plans et politiques de développement nationaux, internationaux, multilatéraux et gouvernementaux, en renforçant la coopération et en améliorant la coordination entre les parties prenantes.

Objectif : Promouvoir et appuyer l'intégration systématique du sport au service du développement et de la paix dans le secteur du développement et dans les plans et politiques de développement nationaux et internationaux. Promouvoir le « Sport pour tous » et élaborer des politiques relatives au sport et à l'éducation physique assurant la participation de tous. Élaborer des directives qui orientent les programmes sur des buts fondés sur des données factuelles et des objectifs établis en fonction de besoins identifiés, de façon à assurer une appropriation locale et le renforcement des capacités ainsi que la participation des bénéficiaires dans la planification et la mise en œuvre.

Mesures concrètes :

- **États Membres** : Examiner le plan d'action dans la perspective de réviser les politiques et les pratiques nationales et d'intégrer et d'appliquer les politiques appropriées pour appuyer le sport au service du développement et de la paix. Se joindre au Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, l'appuyer et y participer activement. C'est le lieu où les gouvernements participent au développement des politiques et des recommandations dans ce domaine. Les États Membres sont invités à rendre opérationnels les deux domaines restants du Groupe de travail international (voir section 5 ci-dessus). Les États Membres devraient se joindre aux autres initiatives du système des Nations Unies relatives aux politiques et y prendre une part active, notamment les Conférences des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et des sports et les Réunions du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport.

- **Système des Nations Unies** : Inclure et élargir le rôle du sport au service du développement et de la paix dans les programmes de pays des Nations Unies, dans les bilans communs de pays, dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et autre documents de stratégie, de planification et de politiques, en vue d'établir un cadre commun intégré du sport au service du développement et de la paix ainsi qu'une base de connaissances commune. Le Bureau pour le sport au service du développement et de la paix devrait continuer de faciliter l'identification de fonctionnaires de liaison pour le sport au service du développement et de la paix dans tout le système des Nations Unies et par le biais du Groupe de travail international. Pour autant que faire se peut, aligner et intégrer les initiatives relatives aux politiques des différents organismes au sein du système des Nations Unies.

- **Société civile** :

- Organisations sportives, notamment les organisations sportives internationales: Inclure ou consolider le sport au service du développement et de la paix au sein des stratégies de développement en vue de compléter l'aspect de haut niveau par une perspective universelle de « sport pour tous ». Instaurer, renforcer davantage ou réclamer la présence de projets de développement social comme héritage des manifestations sportives, en se conformant aux besoins et principes nationaux et internationaux.
- ONG : Considérer qu'adopter le sport au service du développement et de la paix constitue un instrument novateur, efficace et économique pour leurs approches, politiques et programmes de développement.
- Universités : Grâce à des recherches orientées vers la pratique, construire une solide base de données pour une utilisation efficace et économique du sport au service du développement et de la paix et contribuer à la formulation de recommandations de politiques viables.
- Secteur privé : S'engager dans des partenariats entre le secteur public et le secteur privé dans le cadre de l'élaboration de politiques en vue d'assurer un large appui aux initiatives sur le sport au service du développement et de la paix.

3. Mobilisation et programmation des ressources

70. *Défi* : Nécessité d'un investissement assuré et durable, mobilisation des ressources et partenariats créatifs pour réaliser les objectifs de développement et de consolidation de la paix au moyen du sport, tout en élargissant la portée des programmes et initiatives en faveur du sport au service du développement et de la paix.

Objectif : Renforcer et promouvoir des mécanismes de financement novateurs et des accords multipartites dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Augmenter les investissements et l'allocation des ressources en faveur du sport au service du développement et de la paix.

Mesures concrètes :

- **États Membres** : De façon générale, accroître l'impact des investissements, de la mobilisation des ressources et de l'appui financier des organismes gouvernementaux concernés par les programmes relatifs au sport au service du

développement et de la paix aux niveaux national, international et multilatéral, notamment le système des Nations Unies, par le biais d'une augmentation, d'une réaffectation ou d'une optimisation des ressources. Dans ce contexte, une action spécifique s'avère nécessaire pour assurer la coordination des efforts au sein du système des Nations Unies en finançant le mandat du Conseiller spécial ainsi que les initiatives et les activités du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Les États Membres sont invités à envisager des mécanismes de financement du Fonds d'affectation spéciale, notamment la recommandation de contributions volontaires (contributions annuelles à partir de 10 000 dollars), en particulier pour les États Membres qui ont exprimé leur intérêt et leur engagement en faveur du sport au service du développement et de la paix, comme le Groupe d'amis ou les membres du Groupe de travail international et les pays hôtes de grandes manifestations sportives mondiales; la fourniture de contributions en espèces, par exemple sous la forme de détachement de personnel; et/ou l'incorporation partielle ou totale du budget du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix dans le budget-programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

- **Système des Nations Unies** : Identifier les opportunités d'insérer le sport au service du développement et de la paix dans des programmes et initiatives déjà financés tout en recherchant un financement pour de nouveaux programmes comportant un volet de sport au service du développement et de la paix, en particulier les programmes en partenariat avec les organisations sportives et les ONG. Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix devrait approfondir et faciliter les partenariats créatifs parmi les États membres, le système des Nations Unies et les parties prenantes nationales et internationales susceptibles de déboucher sur des mécanismes de financement novateurs. Dans ce contexte, le Bureau, en collaboration avec les principales parties prenantes, est invité à étudier la possibilité d'établir, dans la structure actuelle du Fonds d'affectation spéciale, en sus des mécanismes actuels de financement, un mécanisme de soutien au financement, grâce auquel, par exemple, les organisations sportives et le secteur privé pourraient financer des initiatives du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et du système des Nations Unies tout en augmentant les connaissances dans ce domaine.
- **Société civile** :
 - Organisations sportives et ONG : Concevoir et conclure des partenariats créatifs avec les États Membres, le système des Nations Unies et le secteur privé susceptibles d'ouvrir la voie sur des financements et mécanismes d'appui novateurs. Inciter à respecter les engagements sur le plan social et inviter les organisateurs de manifestations sportives, en particulier les manifestations d'importance mondiale comme les Jeux olympiques et paralympiques et la Coupe du monde de football ainsi que les organisations sportives internationales à la base de ces manifestations d'allouer des ressources et de conclure des partenariats en faveur de programmes de sport au service du développement et de la paix, notamment le financement conjoint d'activités des organismes des Nations Unies et des activités du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, outre l'adhésion à la future initiative pour le financement du sport

au service du développement et de la paix qui sera lancée prochainement par Bureau. Sensibiliser les ligues et clubs sportifs et les athlètes aux questions de développement et susciter leur engagement social, par exemple en devenant un Ambassadeur de bonne volonté des Nations Unies.

- Secteur privé : Les entreprises et les individus devraient réexaminer leur engagement dans le domaine du sport en général et du sport au service du développement et de la paix en particulier, notamment l'industrie du sport et les entreprises qui consacrent des sommes importantes aux budgets de marketing et de relations publiques dans le domaine du sport, en vue d'en réaffecter une partie en faveur du sport au service du développement et de la paix pour financer les activités de responsabilité sociale des entreprises et des programmes des Nations Unies, notamment les activités du Bureau, outre l'adhésion à la future initiative pour le financement du sport en faveur du développement et de la paix. Réexaminer le plan d'action afin de déterminer les domaines qui requièrent des investissements et une mobilisation des ressources.

4. Évaluation de l'impact

71. *Défi* : Afin d'intégrer dans les plans et les politiques, les initiatives et programmes de sport au service du développement et de la paix et pour les mettre en œuvre efficacement, des recherches menées de façon systématique et les mesures des progrès réalisés, ainsi que le suivi et l'évaluation s'avèrent nécessaires. Bien que de nombreux acteurs évaluent les programmes en recourant à leur méthode générale d'évaluation habituelle, des approches plus précises et plus spécifiques s'imposent ainsi que la consolidation des preuves concrètes des bénéfices et de l'efficacité de ces programmes en matière de développement et de consolidation de la paix.

Objectif : Encourager et appuyer les recherches factuelles et l'élaboration et la promotion des outils généraux et spécifiques d'évaluation et de suivi, d'indicateurs et de bases de référence fondés sur des normes communément admises.

Mesures concrètes :

- **États Membres** : Renforcer les investissements et la mobilisation des ressources des organismes gouvernementaux chargés de la recherche systématique, du suivi et de l'évaluation.
- **Système des Nations Unies** : Inclure les résultats factuels de la recherche dans les programmes de pays des Nations Unies disposant d'un volet de sport au service du développement et de la paix et collaborer avec les organisations sportives et les ONG tout en soulignant les résultats des recherches dans les documents de stratégie, de planification et de politique ainsi que dans les rapports destinés aux médias. Le Bureau pour le sport au service du développement et de la paix devrait faciliter l'instauration de partenariats entre des chercheurs reconnus et les programmes et initiatives sur le sport au service du développement et de la paix des États membres, du système des Nations Unies, des parties prenantes nationales et internationales, notamment les organisations sportives, les ONG et le secteur privé.

•Société civile :

- Organisations sportives et ONG : Incorporer les résultats des recherches factuelles dans la conception des initiatives et programmes de sport au service du développement et de la paix tout en élaborant et en mettant en œuvre également le suivi et l'évaluation à long terme de toutes les activités dans ce domaine afin d'utiliser ces informations pour améliorer la prestation de services et leur impact.
 - Médias : Souligner l'impact des programmes et initiatives du sport au service du développement et de la paix en publiant des récits de réussite et des articles sur les meilleures pratiques.
 - Universités : Réexaminer le plan d'action pour déterminer les secteurs nécessitant des recherches factuelles et identifier les partenariats publics ou privés susceptibles d'aboutir à des recherches systématiques. Renforcer la recherche interdisciplinaire et créer des réseaux académiques intéressés par le sport au service du développement et de la paix.
 - Secteur privé : Investir dans le suivi et l'évaluation approfondis des efforts menés dans le domaine du sport au service du développement et de la paix. Investir dans les programmes et initiatives dans ce domaine qui présentent des plans détaillés pour une évaluation et un suivi approfondis de toutes les activités.
-